

315 Front St W, 9th Floor  
Toronto, ON M7A 0B8

315, rue Front Ouest, 9 étage  
Toronto, ON M7A 0B8

**Note de service**

**Date :** Le 10 septembre 2024

**Destinataires :** Doyennes ou doyens et directions des facultés d'éducation

**Expéditeurs :** Didier Pomerleau  
Sous-ministre adjoint, Division de l'éducation en langue française

Phil Graham  
Sous-ministre adjoint, Division des politiques et de la planification stratégiques

Clayton La Touche  
Sous-ministre adjoint, Division du soutien aux élèves et des services régionaux

Yael Ginsler  
Sous-ministre adjointe, Division du rendement des élèves

**Objet :** Modules de littéraire en santé mentale pour les élèves de la 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> année et pour le cours Exploration de carrière (GLC20)

---

La santé mentale et le bien-être des élèves sont des priorités clés à l'échelle de la province. Une bonne santé mentale est essentielle à l'apprentissage, à la réussite et à l'atteinte du plein potentiel des élèves. Pour soutenir la santé mentale des élèves en Ontario, le ministère de l'Éducation a mis au point une série de modules de littératie en santé mentale dirigés par les enseignantes et les enseignants, y compris les Modules de littératie en santé mentale pour les élèves de la 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> année ainsi que les Modules de littératie en santé mentale pour Exploration de carrière (GLC20), que tous les élèves doivent suivre.

Les modules ont été élaborés par Santé mentale en milieu scolaire Ontario (SMS-ON), le partenaire du ministère pour leur mise en œuvre, en consultation avec des expertes et experts, dont ceux de The Hospital for Sick Children (SickKids). Les modules sont sensibles et adaptés à la culture, sont structurés selon un plan de cours habituel, et comportent des directives et une terminologie appropriées à l'usage du personnel enseignant. Les modules comprennent également des appuis à la communication

destinés aux parents et aux tutrices et tuteurs, ainsi qu'un guide pédagogique qui fournit des renseignements supplémentaires pour le personnel enseignant. Vous trouverez de plus amples renseignements sur les modules ci-après.

Pour aider à faire connaître les modules aux candidates et candidats à l'enseignement, et pour favoriser la littératie en santé mentale du personnel enseignant, le ministère permet aux facultés d'éducation d'accéder aux Modules de littératie en santé mentale pour les élèves de la 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> année ainsi qu'aux Modules de littératie en santé mentale pour Exploration de carrière (GLC2O) en leur transmettant un dossier de ressources en format HTML par le biais d'une plateforme de courrier électronique sécurisée (voir les instructions pour obtenir l'accès aux modules ci-dessous). Nous vous encourageons à transmettre les deux dossiers de ressources au personnel concerné de votre faculté d'éducation.

### **Modules de littératie en santé mentale pour les élèves de la 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> année**

Au printemps 2023, le ministère de l'Éducation a annoncé la création de ressources obligatoires sur [la littératie en santé mentale destinées aux élèves de la 7<sup>e</sup> et de la 8<sup>e</sup> année](#). Ces ressources, qui doivent être dirigées par le personnel enseignant, sont conformes au [programme-cadre d'éducation physique et de santé de 2019](#) et ont été transmises aux conseils scolaires en septembre 2023 aux fins de mise en œuvre obligatoire à compter de janvier 2024, comme indiqué dans [la note Politique/Programmes n<sup>o</sup> 169 : Santé mentale des élèves](#). Les modules de littératie en santé mentale sont maintenant enseignés dans les classes de la 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> année partout en Ontario.

Les modules destinés aux élèves de la 7<sup>e</sup> année abordent la relation entre la santé mentale et la maladie mentale, la façon de reconnaître les possibles signes d'un problème de santé mentale, les ressources d'aide en santé mentale, ainsi que la relation entre la santé mentale et la consommation de substances. Les élèves de la 8<sup>e</sup> année explorent les préjugés associés aux maladies mentales et la façon de les combattre, les stratégies pour gérer le stress, et en apprennent davantage sur les façons d'obtenir de l'aide pour eux-mêmes et pour leurs camarades.

### **Modules de littératie en santé mentale pour Exploration de carrière (GLC2O)**

Au printemps 2024, le ministère de l'Éducation a réaffirmé sa détermination à améliorer les connaissances des élèves en matière de santé mentale dans les écoles en publiant [le cours révisé Exploration de carrière, 10<sup>e</sup> année \(GLC2O\)](#). Ce cours d'un demi-crédit révisé — obligatoire pour l'obtention d'[un diplôme d'études secondaires de l'Ontario](#) — sera mis en œuvre dès le début de l'année scolaire 2024-2025.

La révision ciblée du cours s'appuie sur les apprentissages relatifs à la littératie en santé mentale qui figurent déjà dans le cours Exploration de carrière, en y ajoutant de nouveaux apprentissages obligatoires sur l'application des stratégies de gestion du

stress, la façon de reconnaître les signes pouvant dénoter un stress problématique et les moyens de trouver et d'obtenir du soutien en cas de besoin.

Pour faciliter la mise en œuvre du cours révisé, le ministère a créé deux nouveaux modules de littératie en santé mentale à l'usage des élèves inscrits au cours Exploration de carrière. Ces modules ont été conçus pour être animés par des enseignantes et des enseignants, et s'harmonisent avec les nouveaux apprentissages en santé mentale prévus dans le cours révisé. Ils sont disponibles pour un enseignement en ligne et en présentiel. Actuellement, la version pour un enseignement en présentiel est disponible pour distribution.

Les modules sont obligatoires dans toutes les écoles des conseils scolaires ontariens financés par la province à compter de septembre 2024, comme l'indique [la note Politique/Programmes n° 169 : Santé mentale des élèves](#).

Habituellement, ce sont les enseignantes et enseignants qui détiennent la qualification additionnelle en Orientation et formation au cheminement de carrière (annexe D) qui donnent le cours Exploration de carrière. Les enseignantes et enseignants qui possèdent les qualifications requises pour enseigner aux cycles intermédiaire et supérieur peuvent cependant donner ce cours, dans la mesure où la direction et l'enseignante ou l'enseignant s'entendent au sujet de l'affectation et que l'agente ou l'agent de supervision concerné donne son approbation. Les candidates et candidats à l'enseignement qui sont inscrits à un programme d'enseignement aux cycles intermédiaire ou supérieur pourraient profiter de l'occasion pour prendre connaissance de ces modules au cas où elles et ils accepteraient de donner le cours Exploration de carrière.

### **Utilisation prévue des modules**

Ces modules sont destinés à être dirigés par le personnel enseignant dans le but de dispenser un enseignement sur la littératie en santé mentale aux élèves de la 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> année et aux élèves du secondaire. Ces modules ne sont pas prévus pour un usage autonome par les élèves.

Les Modules de littératie en santé mentale pour les élèves de la 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> année et les Modules de littératie en santé mentale pour Exploration de carrière (GLC2O) sont protégés par les droits d'auteur de la Couronne, dont l'Imprimeur du Roi pour l'Ontario est titulaire. Le ministère de l'Éducation comprend que les enseignantes et enseignants peuvent souhaiter adapter les modules en fonction des besoins de leurs élèves, de la communauté et des ressources en santé mentale disponibles à l'échelle communautaire.

Le ministère n'est pas responsable des modifications apportées au contenu de ces modules. La reproduction et la distribution publique des documents des modules sont strictement interdites, sauf en cas d'autorisation écrite du ministère.

## **Accéder aux modules**

Afin d'accéder aux modules, veuillez écrire à la Direction de la santé mentale du ministère de l'Éducation, à [studentmentalhealth@ontario.ca](mailto:studentmentalhealth@ontario.ca). Vous recevrez alors de plus amples détails.

Si vous avez des questions ou si vous avez besoin de renseignements supplémentaires sur le contenu de la présente note de service, veuillez communiquer avec Shirley Carder, directrice de la Direction de la santé mentale du ministère de l'Éducation à l'adresse suivante : [Shirley.Carder@ontario.ca](mailto:Shirley.Carder@ontario.ca).

Merci pour votre soutien.

Cordialement,

Didier Pomerleau  
Sous-ministre adjoint, Division de l'éducation en langue française

Phil Graham  
Sous-ministre adjoint, Division des politiques et de la planification stratégiques

Clayton La Touche  
Sous-ministre adjoint, Division du soutien aux élèves et des services régionaux

Yael Ginsler  
Sous-ministre adjointe, Division du rendement des élèves